

prouvent les pauvres gens sans instruction devant un seigneur ou un savant, et il oublia tous les discours qu'il avait préparés ; mais il reprit courage en regardant les chapons, et accostant la cuisinière il les lui remit en demandant si le Seigneur docteur pouvait le recevoir. Elle étendit la main pour prendre les chapons, en personne habituée aux cadeaux de ce genre. Le docteur survint au moment où elle disait :

—Donnez-moi ça, et passez à l'étude.

—Renzo fit une grande salutation au docteur, qui dit avec bonté :

—Venez, mon fils, entrez à l'étude.

Cette étude était une grande chambre sur trois côtés de laquelle se trouvaient appendus les portraits des douze Césars ; de grandes étagères remplies de vieux livres occupaient le quatrième côté ; une table surchargée d'assignations, de suppliques, de requêtes, d'exploits, était au milieu de la pièce ; trois ou quatre chaises, un vieux fauteuil en bois sculpté recouvert en peau de vache en mauvais état complétaient le mobilier. Le docteur avait une vieille robe d'avocat qui lui avait servi autrefois lorsqu'il allait à Milan plaider des causes importantes.

Il ferma la porte et dit :

—Mon fils, dites-moi votre cas.

—Je voudrais vous parler en confidence.

—Je vous écoute, dit le docteur.

Et il s'assit dans son fauteuil.

Renzo, debout devant la table, faisant tourner machinalement son chapeau dans ses mains, reprit :

—Je voudrais savoir de vous, qui êtes savant...

—Dites la chose comme elle est, interrompit le docteur.

—Excusez-moi, nous autres pauvres gens ne savons pas bien parler... Je voudrais savoir de vous qui êtes savant...

—Bonnes gens, vous êtes tous de même ! Au lieu de raconter les choses, vous interrogez, parce que vous avez déjà votre projet en tête.

—Excusez, seigneur docteur, je voudrais savoir si quand on menace un curé pour qu'il ne fasse pas un mariage on est puni ?

—Oh ! oh ! compris ! dit le

docteur qui n'avait absolument rien compris. Oh ! compris !

Et subitement sa figure prit un air de compassion sérieuse :

—C'est une grave affaire, mon garçon... Vous avez bien fait de venir à moi ; c'est un cas clair comme le jour, prévu par cent ordonnances. Et, tenez, dans une ordonnance du seigneur gouverneur actuel, l'année dernière... Je vais vous la faire voir.

Et, quittant son fauteuil, il plongea les mains dans le chaos de papiers qui encombraient la table.

—Où diable est-elle ?... Nous avons besoin d'avoir tant de choses sous la main !... Mais elle doit être là... C'est une ordonnance très importante... Ah ! la voici !

Il la déploya, prit un air plus sérieux, regarda la date et dit :

— " Du 15 octobre 1627 ! " Oui, c'est bien de l'année dernière ! ordonnance toute fraîche ! ce sont celles qui font le plus peur !...

Savez-vous lire, mon fils ?

—Un peu, seigneur docteur.

—Bien, suivez-moi de l'œil et vous verrez.

Et, tenant l'ordonnance élevée et déployée, il lut, passant certains passages et accentuant d'autres selon le besoin de la cause.

—Où est-ce donc ? Ah ! voici ! écoutez ! " Et pour commencer par les actes tyranniques, l'expérience ayant démontré que plusieurs, dans les villes et les campagnes, entendent-vous ? se livrent à des concussions, oppriment de mille manières, contraignent par la violence... Où est-ce donc ? Ah ! j'y suis, écoutez ? — à faire, ne pas faire tels mariages... " hein ?

—C'est mon cas, dit Renzo.

—Écoutez ! écoutez ! il y a encore autre chose, puis nous verrons la peine... " à porter ou ne pas porter de témoignages... que celui-ci quitte le lieu qu'il habite, etc., etc. " Tout cela ne nous regarde pas... ah ! si ! attendez ! A ce qu'un prêtre ne fasse pas ce à quoi son ministère l'oblige... " Hein ?

—On jurerait que cette ordonnance a été faite pour moi ! dit Renzo.

—Écoutez encore : " et autres violences du fait de feudataires, de nobles, de bourgeois et bas peuple. " Nul n'y échappe ; ils y sont tous,

comme dans la vallée de Josephat. À présent, écoutez la peine : " Bien que tous ces méfaits soient déjà prohibés par des lois, etc., etc. Néanmoins la nécessité se faisant sentir de rigueurs nouvelles, etc., il soit, procédé par les juges ordinaires, etc., à des peines pécuniaires et corporelles depuis les galères jusqu'à la mort. Petites bagatelles ! Et voyez les signatures : " Gonzalo Fernandez de Cordova. " Plus bas " Platonus " et encore " Vidit. "

Rien n'y manque.

Pendant que le docteur lisait, Renzo suivait de l'œil, cherchant à bien saisir le sens de cette ordonnance, en laquelle il espérait ; et le docteur le voyant attentif, mais nullement effrayé, n'était pas peu surpris.

—Ce doit être quelque coquin fieffé, quelque bravo de profession !

— Ah ! dit-il, vous avez donc fait tailler votre toupet ? C'est prudent. Mais, cependant, puisque vous venez vous mettre entre mes mains, c'était inutile. Votre cas est grave, mais vous ne savez pas ce dont je suis capable à l'occasion.

Pour comprendre ces paroles du docteur, il faut savoir que les bravi et autres malfaiteurs portaient un long toupet qu'ils rabattaient sur leurs visages lorsqu'ils voulaient éviter d'être reconnus ; et bien que les ordonnances enjoignissent, sous peine d'amende, de raser les toupets, ils étaient restés le signe distinctif des bravi : d'où était venue l'habitude de les désigner indifféremment sous le nom de *toupet* ou de bravi.

—En vérité, dit Renzo, et foi d'honnête garçon, je n'ai de ma vie porté de toupet !

—Nous ne ferions rien, reprit le docteur avec un sourire malicieux et impatient, si vous n'aviez pas confiance en moi ; celui qui cache quelque chose au docteur est un sot qui dira tout au juge ! Si vous voulez que je vous vienne en aide, il faut me dire tout comme à confesse... d'abord me nommer la personne de qui vous avez la commission. Ce doit être un personnage. Dans ce cas, j'irai moi-même le trouver ; je ne lui dirai pas, naturellement, que je sais qu'il vous a donné mandat de venir ici ; non, je lui dirai que je viens implorer sa protection pour un pauvre jeune